



PRÉFET
DE L'EURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer



ALERTE SÉCHERESSE



Le niveau des nappes et des cours d'eau de l'Eure ont atteint le **seuil d'alerte**.

Des **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau :



LAVAGE DES VÉHICULES
Interdit à domicile
et aux rouleaux en station*



REPLISSAGE PISCINES et
PLANS D'EAU
Interdit



ARROSAGE des pelouses,
espaces verts, parterres,
jardins, potagers
Interdit de 11h à 18h



IRRIGATION par ASPERSION
Interdit de 11h à 18h



LAVAGE des VOIERIES,
TERRASSES, FAÇADES
Interdit**

* Sauf lavage rouleaux en mode ECO ou pistes équipées de système de recyclage

** sauf par collectivités ou professionnels



La situation complète départementale et le détail des mesures de restrictions / interdictions applicables aux différents usages, sont consultables sur le site de la préfecture de l'Eure et sur l'outil national PROPLUVIA <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

NIVEAUX DE GRAVITÉ



Vigilance sécheresse



Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse

